

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 25 MARS 2024

2024-012

Date de convocation : 18/03/2024

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

en présence : 13

votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Marc DEGAUCHY, maire.

Etaient présents : CORDEVANT Laurent, CORDEVANT Yasmina, DEGAUCHY Marc, DUPUIS Marc-André, FACHE Olivier, LENS Marie-José, LOIFERT Florence, TABARD Anne-Sophie, WILLECOCQ Jean-Michel, GRANDIAU Maxime, MARSON Paola, MARTIN Gérard, PICAUD Christophe

Absents excusés : DRICOURT Benoît

Absents non excusés : /

Procurations : DRICOURT Benoît donne procuration à DEGAUCHY Marc

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : Yasmina CORDEVANT

DELIBERATION N°12 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente toutes les demandes de subvention pour 2024 et propose de voter celles qui seront allouées aux différentes associations.

Après délibérations, les subventions votées et adoptées par le Conseil Municipal pour les associations sont les suivantes :

COOPERATIVE SCOLAIRE	500€	vote à l'unanimité
COMPAGNIE D'ARC	300€	vote à l'unanimité
FEDERATION DE CHASSE	300€	vote à l'unanimité
ADSB	150€	vote à l'unanimité
RESTO DU CŒUR	100€	vote à la majorité
SECOURS CATHOLIQUE	100€	vote à la majorité
FIL D'ARIANE	100€	vote à la majorité
AFSEP	100€	vote à la majorité

SOLIDARITE NOYONNAISE EPICERIE SOCIALE selon la facture envoyée

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 25 mars 2024.


Le Maire
Marc DEGAUCHY